

**DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT AUX OPÉRATIONS**

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

RÉGULIER

**NUMÉRO DE  
CONCOURS**

CADRR-126-2024

**LE PRÉAMBULE**

Sherbrooke est une ville qui combine les avantages inhérents à son statut de sixième plus grande ville au Québec aux avantages indéniables de l'Estrie. Elle est à la recherche d'une personne qui saura supporter et conseiller la direction du Service de protection contre les incendies dans l'administration et la gestion du service.

**LES DÉFIS  
PROPOSÉS**

Relevant du directeur du service, vous planifierez, dirigerez et contrôlerez les activités opérationnelles du Service de protection contre les incendies en ce qui a trait à la prévention des incendies, à l'extinction des incendies, aux interventions de sauvetage et de secours en situation d'urgence.

Vous assurerez la direction des activités de support opérationnel reliées à la formation du personnel d'intervention d'urgence ainsi que les activités d'acquisition et d'entretien des véhicules, des appareils et des équipements d'intervention d'urgence. Vous serez appelé à collaborer étroitement à la planification stratégique, l'élaboration de plans d'actions, le développement d'indicateurs de performance, la préparation et le contrôle budgétaire.

Vous superviserez par l'entremise d'une équipe de chefs de division et de chefs aux opérations, plus de 160 pompiers permanents et temporaires répartis sur le territoire comptant 7 casernes et 2 postes incendie.

Vous serez responsable de prendre en charge les opérations d'interventions lors d'incendies majeurs ou de situations critiques et d'assurer des périodes de garde en rotation avec les autres membres de l'État-major.

Finalement, vous participerez à divers comités, développerez et maintiendrez des relations de collaboration productives avec toute personne jouant un rôle clé, ainsi qu'avec les partenaires internes et externes.

**NOTRE OFFRE**

Des conditions très intéressantes vous sont offertes :

- Un poste permanent;
- Un salaire annuel se situant entre 103 710 \$ et 144 968 \$;
- Des vacances pouvant aller jusqu'à 7 semaines par année, selon l'expérience;
- Des congés de fin d'année entre Noël et le Jour de l'an, ainsi que des congés mobiles;
- Un programme d'avantages sociaux;
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées.

**PROFIL  
RECHERCHÉ**

Vous détenez un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), vous possédez la certification d'Officier II conformément aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie ainsi qu'une formation universitaire en gestion ou en sécurité incendie. Vous comptez au moins six années d'expérience dans un poste de gestionnaire d'interventions d'urgence au sein d'un service de protection contre les incendies dans un contexte avec des pompières et pompiers permanents.

Vous possédez une solide expérience en gestion (RH, financières, matérielles et informationnelles) ainsi qu'une expérience diversifiée du commandement d'interventions de combat incendie, de sauvetage, d'interventions d'urgence et de premiers répondants.

Toute candidature retenue qui ne détient pas de diplôme universitaire (certificat ou mieux) devra s'engager à l'obtenir dans les meilleurs délais.

**COMPÉTENCES RECHERCHÉES** Vous êtes une personne reconnue pour votre pensée stratégique, votre sens politique et du partenariat, pour vos habiletés de communications interpersonnelles ainsi que pour votre capacité à constituer et diriger des équipes performantes. Finalement, on vous distingue pour votre leadership et votre agilité.

**POSTULER** Postulez d'ici le 27 janvier 2025.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le [sherbrooke.ca/emplois](http://sherbrooke.ca/emplois) dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.